

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 23.01.2019

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit **FAST CLEANER**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Étape du cycle de vie C Utilisation par les consommateurs
- Secteur d'utilisation SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- Emploi de la substance / de la préparation Détergent universel
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur :
MA-FRA S.p.A. a Socio Unico
Via Aquileia, 44/46
20021 Baranzate (MI) ITALIA
Tel. +39 023569981
www.mafra.com
mafra@mafra.it
- Service chargé des renseignements :
E-mail: lab@mafra.it
info@mafra.it
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
FRANCE :
numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
In case of accident call the emergency number 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- Indications complémentaires:
Conserver hors de la portée des enfants.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux
- Composants contribuant aux dangers:

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	alcool isopropylique ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	1-<3%
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 01-2119457435-35-0001	1-méthoxypropane-2-ol ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ STOT SE 3, H336	1-<3%

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 23.01.2019

Nom du produit **FAST CLEANER**

(suite de la page 1)

CAS: 111-76-2	2-butoxyéthanol	<1%
EINECS: 203-905-0	⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
Reg.nr.: 01-2119475108-36		

- Règlement (CE) No 648/2004

agents de surface non ioniques, parfums	<5%
agents conservateurs (BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE)	

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours

- **Indications générales** : Aucune mesure particulière n'est requise.

- **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **après contact avec la peau** : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- **après contact avec les yeux** : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

- **après ingestion** : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Etat maladif

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction**: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

- 5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité** : Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

- Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Non nécessaire.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Préventions des incendies et des explosions**: Tenir à l'abri de la chaleur.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 23.01.2019

Nom du produit FAST CLEANER

(suite de la page 2)

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Ne conserver que dans le fût métallique d'origine
- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- Classe de stockage :
- Classe VbF : néant
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

- 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

67-63-0 alcool isopropylique

VME Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

VME Valeur momentanée: 375 mg/m³, 100 ppm
 Valeur à long terme: 188 mg/m³, 50 ppm
 risque de pénétration percutanée

111-76-2 2-butoxyéthanol

VME Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm
 Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm
 Risque de pénétration percutanée

- DNEL

67-63-0 alcool isopropylique

Oral	Systemic Long-term Effects	26 mg/Kg bw/day (Consumers)
Dermique	Systemic long-term effects	888 mg/Kg bw/day (Industrial Workers)
		319 mg/Kg bw/day (Consumers)
Inhalatoire	Local long-term effects	55 mg/m ³ (Consumers)
	Systemic long-term effects	89 mg/m ³ (Consumers)

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

Oral	Systemic Long-term Effects	33 mg/Kg bw/day (Consumers)
Dermique	Systemic long-term effects	78 mg/Kg bw/day (Consumers)
Inhalatoire	Local short-term effects	553,5 mg/m ³ (Industrial Workers)
	Systemic long-term effects	369 mg/m ³ (Industrial Workers)
		43,9 mg/m ³ (Consumers)
	Systemic Short-term Effects	553,5 mg/m ³ (Industrial Workers)

111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	Systemic Long-term Effects	6,3 mg/Kg bw/day (Consumers)
	Systemic short-term effects	26,7 mg/m ³ (Consumers)
Dermique	Systemic long-term effects	125 mg/Kg bw/day (Industrial Workers)
		75 mg/Kg bw/day (Consumers)
	Systemic Short-term Effects	89 mg/Kg bw/day (Industrial Workers)
		89 mg/Kg bw/day (Consumers)
Inhalatoire	Local long-term effects	67,5 mg/m ³ (Industrial Workers)
		40,5 mg/m ³ (Consumers)
	Local short-term effects	246 mg/m ³ (Industrial Workers)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 23.01.2019

Nom du produit **FAST CLEANER**

(suite de la page 3)

	Systemic long-term effects	147 mg/m ³ (Consumers) 98 mg/m ³ (Industrial Workers)
	Systemic Short-term Effects	59 mg/m ³ (Consumers) mg/m ³ (Industrial Workers) 426 mg/m ³ (Consumers)

- PNEC

67-63-0 alcool isopropylique

PNEC STP	2.251 mg/L (STP)
Soil	28 mg/Kg (Soil)
Soft Water	140,9 mg/L (Water)
Sea water	140,9 mg/L (Water)
Sediment (soft water)	552 mg/Kg (Soil)
Sediment (sea water)	552 mg/Kg (Soil)
Occasional Emission	140,9 mg/L (Water)

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

PNEC STP	100 mg/L (STP)
Soil	4,59 mg/Kg (Soil)
Soft Water	10 mg/L (Water)
Sea water	1 mg/L (Water)
Sediment (soft water)	52,3 mg/Kg (Soil)

111-76-2 2-butoxyéthanol

PNEC STP	463 mg/L (STP)
Soil	2,33 mg/Kg (Soil)
Soft Water	8,8 mg/L (Water)
Sea water	0,88 mg/L (Water)
Sediment (soft water)	34,6 mg/Kg (Soil)
Sediment (sea water)	3,46 mg/Kg (Soil)

- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel :

- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- Protection respiratoire : non nécessaire.

- Protection des mains :



Non nécessaire.

- Matériau des gants

non nécessaire.

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 23.01.2019

Nom du produit **FAST CLEANER**

(suite de la page 4)

- Protection des yeux :



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

Forme :	liquide
Couleur :	bleu clair
Odeur :	agréable
Seuil olfactif:	Non déterminé.

- valeur du pH à 20 °C: 7

- Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	100 °C

- Point d'éclair : non applicable

- Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

- Température de décomposition : Non déterminé.

- Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

- Limites d'explosion :

inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.

- Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

- Densité à 20 °C: 1 g/cm³

- Densité relative. Non déterminé.

- Densité de vapeur: Non déterminé.

- Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

- Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : entièrement miscible

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

- Viscosité :

dynamique à 20 °C: 0,952 mPas

cinématique : Non déterminé.

- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité stable dans des conditions normales

- 10.2 Stabilité chimique

- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 23.01.2019

Nom du produit **FAST CLEANER**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

67-63-0 alcool isopropylique

Oral	LD50	5.840 mg/Kg (Rat)
------	------	-------------------

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

Oral	LD50	4.016 mg/Kg (Rat)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/Kg (Rat) 13.500 mg/Kg (Rabbit)

111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	LD50	> 2.000 mg/Kg (Rabbit) 1.746 mg/Kg (Rat)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/Kg (Rat)

- Effet primaire d'irritation :

- **de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **des yeux** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique :

67-63-0 alcool isopropylique

LC50 (4 h)	24,6 mg/L (Rat)
LC50 (96h)	>100 mg/L (Fish)
EC50 (48h)	>100 mg/L (Daphnia)
EC50 (72h)	>100 mg/L (Algae)

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

LC50 (4 h)	6 mg/L (Rat)
LC50 (96h)	>100 mg/L (Algae) 6.812 mg/L (Fish)
EC50 (48h)	23.300 mg/L (Daphnia)
EC50 (96h)	>1.000 mg/L (Algae) 20.800 mg/L (Fish)

111-76-2 2-butoxyéthanol

LC50 (96h)	1.474 mg/L (Fish)
EC50 (48h)	1.550 mg/L (Daphnia)
EC50 (72h)	911 mg/L (Algae)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 23.01.2019

Nom du produit **FAST CLEANER**

(suite de la page 6)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Les agents tensioactifs contenus sont facilement biodégradables.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| - Numéro ONU | |
| - ADR, IMDG, IATA | néant |
| - 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| - ADR, IMDG, IATA | néant |
| - 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| - ADR, IMDG, IATA | |
| - Classe | néant |
| - Groupe d'emballage | |
| - ADR, IMDG, IATA | néant |
| - 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| - Polluant marin : | Non |
| - 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| - 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales :**
- **Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) :** néant
- **Directives techniques air :**

Classe	Part en %
NK	3,6

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019

Numéro de version 2

Révision: 23.01.2019

Nom du produit FAST CLEANER

(suite de la page 7)

- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

- Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Service établissant la fiche technique : Ma-Fra Laboratories

- Contact : lab@mafra.it

- Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten, Österreich (Ordinance on the storage of combustible liquids, Austria)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

- * Données modifiées par rapport à la version précédente